

Actualité

Christiane Féral-Schuhl, dauphine du barreau de Paris

Le prochain bâtonnier sera une femme. Ainsi en ont décidé les 10 340 avocats parisiens votants, en élisant, le 2 décembre dernier, **Christiane Féral Schuhl**, par 5 299 voix contre 4 963 voix pour Pierre-Olivier Sur. Un jour à marquer d'une pierre blanche puisque la situation ne s'était pas reproduite depuis 1998, année de l'entrée en fonction de Dominique de la Garanderie. Christiane Féral-Schuhl succèdera donc à Jean Castelain en tant que bâtonnier de Paris le 1^{er} janvier 2012, tandis que son binôme **Yvon Martinet** prendra



la suite de Jean-Yves Le Borgne au poste de vice-bâtonnier.

Âgée de 53 ans, Christiane Féral-Schuhl a été admise au barreau de Paris en 1981. Elle a été membre du conseil de l'Ordre de 1994 à 1996. Elle a codirigé le département Technologies de l'information et la communication de Salans avec Bruno Grégoire Sainte Marie de 1998 à 2006, avant de créer avec ce dernier le cabinet Féral-Schuhl / Sainte Marie.

Âgé de 43 ans, Yvon Martinet a, quant à lui, été admis au barreau de Paris en 1989 et au barreau de Bruxelles en 1997. Associé fondateur de Savin Martinet Associés, il est en

charge des aspects corporate et de contentieux civil, pénal et administratif des dossiers de ce cabinet spécialisé dans les risques industriels. Auparavant, il a été associé en charge du contentieux chez Moquet Borde et De Pardieu Brocas Maffei & Leygonie.

Durant son mandat, le ticket souhaite notamment créer une centrale d'achat pour les avocats parisiens afin de négocier les meilleurs tarifs avec les prestataires, créer une fondation Barreau de Paris Solidarité, et mettre en place un fonds de solidarité assurant la rémunération des collaborateurs de cabinets en cessation de paiement.